
Appel à projets « science avec et pour la société – SAPS 2022 » Lettre de cadrage

La Diagonale · Université Paris-Saclay

La Diagonale · Université Paris-Saclay met en œuvre la politique culturelle et sciences-société de l'Université Paris-Saclay, en tant qu'un des axes stratégiques transverses de l'Établissement. Elle encourage les pratiques artistiques et culturelles de la communauté universitaire. Elle accompagne la conservation du patrimoine scientifique et la valorisation des patrimoines scientifiques, artistiques, architecturaux et naturels. Elle facilite les croisements entre arts, sciences et technologie, ainsi que les interactions directes entre la communauté universitaire et la société à travers notamment la diffusion de la culture scientifique et technique et des dispositifs de partage des connaissances. En 2022, suite à la labellisation « science avec et pour la société » (SAPS) de l'Université Paris-Saclay, la Diagonale propose le présent appel à projets afin de promouvoir les échanges entre la science, la communauté scientifique et la société.

L'appel à projets « Science Avec et Pour la Société 2022 »

Cet appel est destiné à impulser et soutenir des projets portés par un ou plusieurs acteurs et actrices de l'Université Paris-Saclay ou du territoire. L'objectif de ces projets doit être de favoriser les échanges entre la science, la communauté scientifique et la société, dans une optique de partage des connaissances et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, et/ou d'implication des citoyens et des citoyennes, les plus jeunes en particulier. Les projets peuvent mêler plusieurs disciplines scientifiques et prendre des formes très diverses.

Qui peut candidater ?

Cet appel à projets est destiné aux membres de la communauté de l'Université Paris-Saclay mais aussi aux professionnels de la médiation scientifique et culturelle, aux acteurs institutionnels sociaux, éducatifs ou culturels, aux collectivités territoriales, aux médias locaux et/ou nationaux, aux acteurs du tissu économique etc. du territoire.

Par exemple : le personnel enseignant et chercheur et le personnel technique et administratif appartenant à une entité (service/laboratoire/institut/école) contributrice à l'Université Paris-Saclay, la communauté étudiante de l'Université, les associations, collectifs et entreprises du territoire, mairies, établissements scolaires, etc.

Tous les champs scientifiques et de la connaissance sont concernés (sciences fondamentales et expérimentales et sciences humaines et sociales).

Cet appel se déroule dans le cadre du label SAPS - science avec et pour la société, financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, obtenu par l'université Paris-Saclay.

Comment candidater ?

1/ Téléchargez et complétez le [dossier de candidature](#) et le [budget type](#) pour présenter succinctement votre projet ;

Si vous êtes personnel de l'Université Paris-Saclay, téléchargez et complétez [l'attestation d'autorisation de dépôt de candidature](#) ;

2/ puis déposez votre dossier sous forme d'un fichier unique au format PDF via le [formulaire en ligne](#).

Le montant total alloué à chaque projet « science avec et pour la société – SAPS 2022 » pourra être compris entre 4 000 € et 10 000 € maximum.

Calendrier

- Ouverture des candidatures : 18 janvier 2022
- Clôture des candidatures : **23 février 2022 (23h59)**
- Publication des résultats : Semaine du 28 mars 2022
- Date de fin des dépenses pour tous les projets : 31 décembre 2022

Critères d'éligibilité pour candidater à cet appel à projets

- Chaque projet est porté par une personne référente, qui sera le contact de la Diagonale pour la gestion du projet et qui sera la garante du bon déroulement du projet (planning, budget...).
- Dans le cas où la personne référente est issue de la communauté Université Paris-Saclay, le projet doit être adossé à une structure (laboratoire/service/composante) de l'Université Paris-Saclay qui recevra les financements liés au projet. Le dépôt de la candidature est soumis à une attestation d'autorisation par la direction de la structure. La personne référente indiquera les coordonnées du service gestionnaire de la structure recevant les financements.
- Le projet doit traiter de la démarche scientifique et/ou de la recherche en train de se faire et/ou des technologies et/ou de leurs enjeux sociétaux, auprès de tous les publics et notamment auprès des scolaires et des publics dits « éloignés ». Tous les champs scientifiques et de la connaissance sont concernés (sciences fondamentales et expérimentales et sciences humaines et sociales).
- Le projet doit comporter une définition du (ou des) public(s) ciblé(s) et un volet diffusion en adéquation avec ce (ou ces) public(s).

Modalités de financement

La subvention est versée directement à la structure. La gestion administrative et financière du projet s'opère par la suite directement par le service gestionnaire de cette structure.

Sont éligibles à la subvention tous les frais, tant en investissement qu'en fonctionnement, liés à l'organisation du projet, hors frais de personnel titulaire de la fonction publique.

Les dépenses devront être effectuées avant le 31 décembre 2022.

Critères d'évaluation des projets

- La mise en avant de la démarche scientifique, de la recherche en train de se faire et des technologies et de leurs enjeux sociétaux
- L'impact rapide et visible du projet sur son public cible et/ou son territoire
- La clarté des objectifs du projet
- L'adéquation entre le (ou les) public(s) visé(s) et les formes de médiation et de diffusion

D'autres éléments facultatifs seront également fortement appréciés par le comité d'évaluation et le jury :

- Le dynamisme de la structure sur son territoire avec son (ses) public(s)
- Le ciblage du projet vers un public éloigné de l'université, de la recherche et plus généralement du savoir (que ce soit par l'âge, le niveau d'étude, la situation géographique ou socio-économique). Une attention particulière sera portée aux projets à destination du jeune public
- Le degré d'implication des scientifiques dans le projet, et le lien avec leurs recherches scientifiques
- Le lien avec des problématiques autour des sciences humaines et sociales, des sciences du sport, de la santé, du développement soutenable, de la responsabilité sociétale, de la science participative, de la science ouverte, de la démocratisation du savoir, de la démarche scientifique et de la promotion de l'esprit critique

Sur la méthodologie

- La personne référente est le point de contact avec la Diagonale.
- Elle est libre de mener le projet comme elle le souhaite dans les délais impartis. Elle peut à tout moment solliciter un accompagnement si elle le souhaite.

Sur les résultats escomptés

- Concrètement, il est attendu que le projet prenne la forme d'une action et/ou d'un dispositif accessible à au moins un type de public sur le territoire (ateliers, expositions, temps de rencontres, jeux, supports écrit, etc.
- La personne référente s'engage à fournir un bilan moral et financier **intermédiaire** du projet le 1^e septembre 2022 et un bilan **final** le 16 janvier 2023.
- La personne référente s'engage à informer des diffusions du projet et à apposer le logo de la Diagonale · Université Paris-Saclay, du label SAPS - science avec et pour la société et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur tous les éléments de communication.

Processus de sélection des projets

Les projets seront d'abord expertisés par un comité d'évaluation. La sélection des projets sera ensuite effectuée par un jury réuni par la Diagonale. Ce jury sera composé de professionnels de la Culture Scientifique et Technique et de membres de la communauté universitaire. La sélection se fera en prenant en compte les critères d'éligibilité et d'évaluation définis précédemment.

La Diagonale veillera à éviter tout conflit d'intérêt avec des membres du jury lors des sélections.

Pour toute question relative à l'appel à projets :

Diagonale • Université Paris-Saclay

Contact : aap.diagonale@universite-paris-saclay.fr

Cheffe de projet : Marjorie Tarjon – 01 81 87 56 66